

Bourses d'études en Suisse

Les enjeux vont au-delà de l'initiative de l'UNES



Le 14 juin, il y aura une votation fédérale sur les bourses d'études suite à l'initiative populaire lancée par l'UNES

Le renforcement du système des bourses proposé par l'initiative sera à l'avantage des étudiant·e·s défavorisé·e·s

Un accès réellement démocratique aux études pose des questions qui vont au-delà des revendications de l'UNES

Le 14 juin 2015, les citoyennes et citoyens s'exprimeront sur l'initiative populaire fédérale à propos des bourses d'études, lancée en 2010 par l'Union des étudiant·e·s de Suisse (UNES). Elle a récolté 117'069 signatures, dont 46% dans les villes de Zurich et Berne, 31% en Suisse romande (dont presque 9'000 signatures dans le canton de Vaud), 9% dans les deux demi-cantons de Bâle, et le reste (2000 signatures) au Tessin. Cette initiative a le mérite d'avoir replacé à nouveau une question importante sur la scène publique, à savoir le financement de l'éducation supérieure en Suisse. Si pour certains le débat se réduit à une pure question de disparités cantonales dans les montants des bourses d'études octroyés, nous sommes de l'avis qu'une réflexion plus large est nécessaire pour comprendre les enjeux fondamentaux autour des bourses d'études.

Quid de l'initiative UNES?

Par le biais d'une modification de l'article 66 de la Constitution suisse (Aides à la formation), l'initiative propose deux éléments essentiels:

1. Que l'harmonisation formelle des critères de financement et d'octroi d'aides à la formation, destinées aux étudiant·e·s des institutions d'enseignement supérieur, doit relever de la compétence de la Confédération et non plus des cantons.

2. Que l'harmonisation matérielle de ces aides doit garantir un niveau de vie minimal pendant toute la durée d'une première formation tertiaire reconnue (Bachelor + Master).

Selon l'initiative, la Confédération peut contribuer aussi aux aides cantonales dans tous les domaines d'enseignements. Les cantons – conformément aux «pratiques du fédéralisme helvétique» – seront responsables de l'exécution des dispositions relatives aux aides à la formation et pourront aussi octroyer des aides à la formation plus élevées que celles fixées par la Confédération. Le but affiché est de faire un premier pas vers un «*système de formation équitable dont l'accès ne dépend ni des possibilités financières des personnes en formation ni de celles de leur famille*».

Selon l'UNES, on doit investir un demi-milliard de francs supplémentaires dans les aides à la formation afin de garantir la moitié des dépenses quotidiennes de 20% des étudiant·e·s des Hautes écoles suisses. L'initiative vise à aider les étudiant·e·s dont la situation économique individuelle ne permet pas l'accès à une formation post-obligatoire, ainsi que les étudiant·e·s «discriminé·e·s» à cause de leur domicile légal, qui est l'un de critères qui détermine aujourd'hui l'octroi des bourses d'études. L'UNES vise à augmenter la proportion de boursiers, mais n'écarte pas le principe de la «responsabilité financière» de l'étudiant·e et de sa famille. Elle estime que les étudiant·e·s peuvent assumer la moitié des coûts liés à leurs besoins vitaux et à leurs études – soit 24'000 francs selon les calculs de l'Office fédéral de statistique (OFS) – grâce au soutien familial et à une activité salariée. Il manque donc environ 1000 francs par mois à certaines catégories de boursiers afin de pouvoir accéder à une formation post-obligatoire.

Le Conseil fédéral refuse d'investir dans l'éducation

Le Conseil fédéral (CF) ainsi que les deux chambres du Parlement fédéral – Conseil des États et Conseil national – ont refusé l'initiative. Le CF a présenté un contre-projet,

préparé par le conseiller fédéral socialiste Alain Berset. Selon le CF, l'initiative engendrerait des coûts supplémentaires insoutenables, compte-tenu du respect de l'impératif du «frein à l'endettement», selon lequel le montant des dépenses ne doit pas excéder celui des recettes sur l'ensemble d'un cycle conjoncturel. Il s'agit là d'un pur et simple chantage imposé aux étudiant·e·s: soit vous refusez l'initiative et vous acceptez le contre-projet, soit les frais supplémentaires engendrés par celle-ci devront être compensés par des coupes financières équivalentes. C'est à vous d'en porter la responsabilité !

Le contre-projet prévoit une révision totale de la Loi fédérale sur les contributions de la Confédération aux bourses d'études. Il se base sur le Concordat inter-cantonal sur l'harmonisation des régimes des bourses d'études entré en vigueur le 1er mars 2013, auquel 16 cantons ont adhéré. L'objectif du concordat est l'harmonisation des 26 lois cantonales sur les bourses d'études (ce que veut aussi l'UNES). Toutefois, les compétences en la matière sont laissées aux cantons et, surtout, ce concordat ne vise pas à augmenter de manière significative le budget des bourses. Au contraire, ses principes perpétuent la logique de «sélection» des boursiers actuellement en vigueur au moins pour deux raisons:

1. La base de calcul pour l'octroi d'une bourse change. On observe un passage du concept fiscal de *revenu imposable* au concept social de *revenu disponible simplifié* (après couverture financière des besoins de base tels qu'ils sont calculés par l'administration). C'est un élément qui trouve son origine dans la réforme des prestations complémentaires AVS et des subsides aux assurés des caisses-maladies. Le but est de trier ceux qui ont vraiment besoin de l'aide et ceux qui en abuseraient. L'allusion à des étudiant·e·s qui profitent du système des bourses constitue la toile de fond de cette logique. Résultat: certaines catégories de boursiers recevront un peu plus mais, dans l'ensemble, on assistera à une exclusion croissante de plusieurs personnes. Les effets réels seront visibles dans quelques années.

2. Certaines catégories de personnes sont visées explicitement: les étrangers disposant d'un permis provisoire, les demandeurs d'asile, ainsi que les étudiant·e·s âgé·e·s de plus de 35 ans. Pour eux, aucune aide n'est prévue!

La carotte pour faire passer cette pilule amère se trouve dans l'augmentation du seuil du montant maximal d'une bourse qu'un canton peut octroyer: de 13'000 on passerait

La gratuité scolaire, loin d'être absence de coûts et de prix, «c'est payer ensemble ce que l'on possède ensemble»

à 16'000 CHF. L'inscription de ce montant maximal n'a pas été faite dans la Loi fédérale sur les contributions à la formation, mais seulement dans le texte du Concordat... auquel les cantons ne sont pas obligés d'adhérer. De plus, ce montant reste bien loin des 24'000 CHF qui permettraient, selon les calculs de l'Office fédéral de la statistique (OFS), un «niveau de vie minimal» et sur lequel les étudiant·e·s se basent afin d'augmenter le niveau de la bourse pour certaines catégories de personnes.

Un accès aux études fortement sélectif

Cette initiative s'inscrit dans un débat plus large autour du système d'éducation en Suisse. Quelques chiffres d'abord:

La Suisse est le quatrième pays au monde pour son produit intérieur brut par habitant (PIB/hab.): 83'974 dollars par habitant selon les données fournies par le Fonds monétaire international (FMI). Mais elle ne consacre que 5% du PIB à l'éducation, tous niveaux confondus. Ce chiffre a baissé de 6% depuis 1990 et se situe en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE d'environ 6%.

Le volume des bourses en Suisse a diminué de 25% depuis 1993, dans un contexte qui a vu, selon les calculs de l'OFS, le nombre des étudiant·e·s augmenter sensiblement: + 44%.

Aujourd'hui, seulement 8% des étudiant·e·s reçoivent une bourse d'études, contre 14,7% en 1990.

Pour plus du tiers des étudiant·e·s (36%), au moins l'un des deux parents possède un titre universitaire et seuls 9% des parents des étudiant·e·s ne possèdent pas de formation post-obligatoire.

Les études universitaires en Suisse sont donc fortement réservées à une minorité située en haut de l'échelle dite socio-culturelle et aussi dans une grande mesure de l'échelle des revenus. Ces chiffres sont la mise en pratique des directives patronales visant à «*corriger si possible les mécanismes incitant à former le plus grand nombre possible d'étudiants*» (EconomieSuisse, Politique de formation, de recherche et d'innovation: lignes directrices de l'économie, 2014).

Dans ce contexte, le projet de troisième Réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) ne fait qu'aggraver les problèmes du financement des études car elle va engendrer un trou de plus d'un milliard de francs dans les caisses publiques, selon les estimations «optimistes» du Conseil fédéral. Par contre, elle profitera à plusieurs entreprises qui

font des bénéfices millionnaires, entre autres l'Ammann Group Holding SA (machines de construction, immobilier, investissements financiers), aujourd'hui dirigé par les héritiers du conseiller fédéral Johann Schneider-Amman.

C'est le monde cul par-dessus tête: les patrons et leurs représentant politiques qui prétendent jouer la carte du chantage autour du *respect* et de la *responsabilité* vis-à-vis du «frein à l'endettement» sont les mêmes qui organisent une pénurie des ressources publiques avec des conséquences dramatiques sur l'éducation, les transports, la santé et la vie sociale!

Sommes-nous, comme étudiant·e·s, «responsables»?

Selon nos autorités, le système suisse de bourses d'études est bon. Si la Suisse accorde relativement peu de bourses, c'est parce que «*cela correspond à la tradition helvétique de responsabilité individuelle et de subsidiarité*» (Johann Schneider-Amman, *24 Heures*, 13.4.2015). Qu'est ce que cela veut dire? Les patrons – quand ils ne jouent pas le rôle de Conseiller fédéral – sont beaucoup plus clairs: «*Les personnes en situation financière difficile qui toucheront une bourse annuelle complète de 24'000 francs ne chercheront sans doute pas de travail à côté des études, car cela ne répondrait plus à aucune nécessité*» (EconomieSuisse, *Initiative sur les bourses d'études: le mauvais chemin vers l'égalité des chances*, 30 mars 2015). Donc les patrons veulent comme salarié·e·s... des étudiant·e·s à bas salaires. On peut douter que le travail salarié soit la meilleure façon de faire ses études, en particulier pour les études scientifiques ou techniques, extrêmement absorbantes, qui, en Suisse, sont l'enfant chéri des autorités, conduisent aux meilleurs emplois, et seraient donc à réserver aux familles aisées. Ni le Conseil fédéral ni les patrons ne mentionnent le fait que 77% des étudiants travaillent à côté de leur formation, le plus souvent dans des secteurs (restauration, vente, garde d'enfant, call center, animation sociale, etc.) qui n'ont rien à voir avec leur parcours d'études. Bien sûr, ces étudiant·e·s se préparent à cumuler l'«expérience» nécessaire sur le «marché du travail»: l'expérience en flexibilité et conditions de travail précaires! De quoi faire le bonheur des patrons qui continuent à être les promoteurs de cette précarité.

La question de la responsabilité des boursiers va cependant au-delà de ce simple constat. Les concepts de «responsabilité individuelle» et de «subsidiarité» en matière d'aides aux études – concepts partagés par l'UNES – relèvent

d'une vision néo-libérale de la formation. Elle se fonde sur l'individualisation des études et sur le mythe d'une éducation comme «investissement en capital humain» de la part de l'individu afin d'accroître ses chances de trouver un emploi sur le marché de travail. De cela découle la tendance à une tarification croissante de l'éducation (plus de taxes, moins d'aides) afin de «responsabiliser» les étudiant·e·s dans leurs choix. Il s'en suit que les boursiers sont vus comme un poids pour la société ou, pire, des privilégiés.

Ces politiques ont comme seul but de pouvoir disposer d'une main-d'œuvre très qualifiée à un prix très bas. Bas en impôts investis et bas en salaires payés. Il suffit de parler avec les «nouveaux migrants» allemand·e·s, grecs, espagnol·e·s et italien·ne·s pour s'en rendre compte! Inutile de rappeler les effets désastreux pour tout·e·s les étudiant·e·s et les salarié·e·s confronté·e·s ainsi à ce jeu à la baisse des salaires qui est généralisé dans toute l'Europe.

Contre l'université des patrons, pour la gratuité scolaire

Notre vision de l'éducation est différente. Le droit à l'éducation, c'est le droit pour toutes et tous de pouvoir disposer librement d'une formation de qualité, gratuite à tous les niveaux (comme mentionné à l'article 13 du Traité international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies, entré en vigueur en 1976). Et comme c'était la tradition en Suisse où, jusqu'à récemment, les écolages du post-obligatoire étaient nuls ou très bas en comparaison internationale.

Nous sommes convaincus que dans le cadre d'un débat sur les aides à la formation, la revendication de l'égalité de chances ne peut pas faire abstraction d'un principe fondamental: la gratuité des études. L'institution des bourses d'études était censée permettre que aux enfants des familles qui n'ont pas les moyens d'effectuer des études jusqu'au niveau post-obligatoires. L'OFS a-t-il cherché à calculer le nombre d'écolières et d'écoliers qui ont renoncé aux études, ceux qui ont dû s'orienter par conséquent vers des apprentissages faute d'argent?

Comme l'ont crié à haute voix les étudiant·e·s québécois·e·s lors du Printemps érable en 2012, la gratuité scolaire, loin d'être absence de coûts et de prix, «c'est payer ensemble ce que l'on possède ensemble», sur le modèle de l'école obligatoire gratuite payée par toutes et tous avec les impôts. Il nous faut un dispositif qui permette de répondre aux besoins matériels de tout·e·s les étudiant·e·s à tous les niveaux scolaires. Ceci peut assumer un caractère réellement social seulement si cela intègre une volonté politique de répondre aux besoins de la plus grande partie de la population et non aux intérêts d'une classe sociale dominante qui est minoritaire. Plus important encore, il nous faut un débat public impliquant tous les acteurs de l'école (parents, élèves, étudiant·e·s, enseignants et enseignantes, etc.) à propos des objectifs et des priorités de l'école obligatoire, des hautesécoles et de l'université d'aujourd'hui. C'est seulement en partant d'un tel débat public qu'une prise en charge collective du coût social de l'éducation est possible et réalisable.

Accepter l'initiative de l'UNES le 14 juin en ayant à l'esprit ses éléments positifs, mais aussi les limites de ses revendications, ne pourra que nous aider à poursuivre la lutte pour une éducation réellement égalitaire.

Nous sommes des jeunes (étudiant·e·s, apprenti·e·s et jeunes travailleurs et travailleuses) de Genève, Lausanne, Fribourg, Bâle, Berne, Zurich et du Tessin, sympathisant·e·s ou membres du Mouvement pour le socialisme (MPS/BFS) qui est actif au niveau national.

Nous sommes convaincus que cette société inégalitaire et oppressive doit être transformée. Le chômage, le démantèlement social, la pauvreté et les rapports inégaux entre sexes sont qualifiés par les dominants comme étant des réalités existant de toute éternité et des «faits naturels», inchangeables ou, au mieux, faisant figure de conséquences inévitables du fonctionnement des sociétés qui peuvent être au plus atténués.

Ces affirmations servent à la défense de l'ordre existant et à la poignée de privilégiés qui en bénéficie. Il s'agit en réalité du fonctionnement normal du capitalisme, autrement dit d'une société divisée en classes sociales. Avec, à un pôle, une mince couche qui s'approprie les produits de la richesse sociale et, à l'autre la gigantesque majorité qui est contrainte à louer quotidiennement ses capacités intellectuelles et manuelles contre un salaire ou, pire encore, ceux et celles qui ne peuvent même pas entrer dans un rapport salarial. Cette société produit et reproduit les inégalités comme condition indispensable de son existence, elle met en concurrence les uns contre les autres et adopte un rapport d'exploitation avec la nature. Violence, oppression et domination sont nécessaires à son maintien.

La crise économique actuelle, ainsi que les plans d'austérité qui sont présentés comme la résolution, ne font qu'accroître les inégalités sociales, favorisent les guerres impérialistes et provoquent des désastres écologiques. Mais ces barbaries ne sont pas pour autant des fatalités: c'est pourquoi nous luttons pour une société différente, socialiste, et réellement démocratique, où la production sociale est contrôlée par toutes et tous en vue de la satisfaction des besoins sociaux.

Rejoins-nous dans cette lutte!